

**TECHNICIEN(NE) ANALYSTE, SUPPORT AUX TI
POSTE PERMANENT
2015-BA-PER-027**

La Ville de Repentigny est présentement à la recherche d'un(e) *technicien(ne) analyste, support aux TI* pour se joindre à son équipe informatique.

Sous l'autorité du chef de division adjoint aux TI, la personne titulaire du poste planifie et coordonne les travaux journaliers du *Centre de Service TI*. Elle s'assure que les travaux entrepris par le *Centre de Service TI*, autant au niveau de la téléphonie qu'au niveau de l'informatique, soient faits dans les délais prévus. La téléphonie inclut la téléphonie conventionnelle et les cellulaires sur différents types d'appareils (téléphones, tablettes, points d'accès mobile, etc.).

La personne titulaire de ce poste devra posséder d'excellentes habiletés de communication, de planification et d'organisation. Celle-ci devra également être reconnue pour son esprit d'équipe, son efficacité et pour son approche orientée clientèle.

Compétences souhaitées

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique informatique de réseaux;
- Détenir deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente;
- Posséder d'excellentes connaissances de l'environnement Windows (Microsoft Office, Windows Server, etc.);
- Maîtriser Microsoft Exchange;
- Connaître les infrastructures de réseaux IP ainsi que les systèmes téléphoniques;
- Connaître le système de billetterie Octopus (atout);
- Posséder un permis de conduire valide;
- Maîtriser la langue anglaise.

Il s'agit d'un poste syndiqué dont le salaire se situe entre 47 780,28 \$ et 57 235,04 \$ (salaire déterminé en fonction des compétences et l'expérience du candidat retenu).

Vous possédez les compétences requises? Visitez le site de la ville de Repentigny (www.ville.repentigny.qc.ca) et remplissez le formulaire électronique de demande d'emploi en indiquant le numéro d'affichage **2015-BA-PER-027** et en joignant votre curriculum vitae, et ce, au plus tard le **21 août 2015**.

La Ville de Repentigny souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.